

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 16 AVRIL 2019

L'an **deux mil dix neuf, le quinze avril, à 21h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LAGARDE-MARC-LA-TOUR, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Daniel RINGENBACH.

Etaient présents : M. Daniel RINGENBACH, Mme Isabelle LAGARDE, M. Cyril VIEILLEFOND, Mme Julie MAHET, M. David NICOLAS, M. Yves RIGAL, Mme Martine BARATTE-FIALIP, Mme Patricia COURTOIS, M. Jean-Baptiste VERDIER, M. Olivier BROSSARD, M. Tim TRAINS, M. Dominique LAPLACE, Mme Mauricette MADRANGE, M. Marc BERNARD, M. Jean-Pierre REBUFIE, M. Olivier OTERO PASTOR, Mme Simonne GUYON, M. Claude VERGNE, M. Fabien LANOT, M. Manuel DA COSTA.

Etaient absents : Mme Angéla SOUFFRON, M. Pierre TEYSSANDIER, M. Alain AMBIER.

Procurations : M. Alain AMBIER en faveur de M. Dominique LAPLACE.

Secrétaire : M. Cyril VIEILLEFOND. a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-045 : Compte de gestion budget de l'eau commune de Lagarde-Marc-la-Tour commune déléguée de Lagarde-Enval.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que toutes les opérations sont normales et régulières,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-046 : Vote du compte administratif : budget de l'eau commune de Lagarde-Marc-la-Tour commune déléguée de Lagarde-Enval.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Isabelle LAGARDE, délibère sur le compte administratif du budget de l'eau de l'exercice 2018, dressé par Monsieur

RINGENBACH, Maire de la commune historique de Lagarde-Enval, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recette ou excédent
Résultats reportés		53 572.42		11 312.39		64 884.81
Opérations de l'exercice	63 300.54	74 553.08	18 168.00	35 505.65	81 468.54	110 058.73
TOTAUX	63 300.54	128 125.50	18 168.00	46 818.04	81 468.54	174 943.54
Résultats de clôture		64 824.96		28 650.04		93 475.00
Restes à réaliser			11 686.00		11 686.00	-
TOTAUX CUMULES	63 300.54	128 125.50	29 854.00	46 818.04	93 154.54	174 943.54
RESULTATS DEFINITIFS		64 824.96		16 964.04		81 789.00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité (Monsieur Ringenbach étant sorti pour le vote),

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Approuve le compte administratif du budget de l'eau de la commune de Lagarde-Marc-la-Tour, commune déléguée de Lagarde-Enval.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-047 : Affectation du résultat : budget de l'eau commune de Lagarde-Marc-la-Tour, commune déléguée de Lagarde-Enval.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2018,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

Pour mémoire :

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur) **53 572.42 €**

Résultat d'investissement antérieur reporté **11 312.39 €**

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2018 :

Solde d'exécution de l'exercice **17 337.65 €**

Solde d'exécution cumulé **28 650.04 €**

Restes à réaliser au 31.12.2018 :

Dépenses d'investissement - **11 686.00 €**

Recettes d'investissement -

Solde - **11 686.00 €**

Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2018 :

Rappel du solde d'exécution cumulé **28 650.04 €**

Rappel du solde des restes à réaliser - **11 686.00 €**

Besoin de financement total

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice **11 252.54 €**

Résultat antérieur **53 572.42 €**

Total à affecter **64 824.96 €**

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION :

. Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2019)	
. Reste sur excédent de fonctionnement (à reporter au BP 2019, ligne 002, report à nouveau créditeur)	64 824.96 €
Total	64 824.96 €

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-048 : Affectation du résultat des deux communes historiques (Budget principal).

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2018
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2017	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
		- 85 980.63		D		
		317 893.90		R		
INVEST	-100 277,53 €		14 296,90 €	55 348,00 €	-29 558,00 €	-115 538.63 €
FONCT	422 386,59 €	104 492,69 €	126 767,76 €	25 790,00 €		444 661.66 €
	322 109,06 €	317 893,90 €	141 064,66 €			329 123,03 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	444 661.66 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	115 538.63 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	329 123,03 €
Total affecté au c/ 1068 :	115 538.63 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-049 : Votes des taxes : commune de Lagarde-Marc-la-Tour, commune déléguée de Lagarde-Enval.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe les taux des trois taxes locales de la façon suivante pour 2019

- TH : 6,51 %
- TFB : 10,47 %
- TFNB : 73,97 %

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-050 : Votes des taxes : commune de Lagarde-Marc-la-Tour, commune déléguée de Marc-la-Tourl.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité,

Fixe les taux des trois taxes locales de la façon suivante pour 2019

- TH : 10.03 %
- TFB : 8.62 %
- TFNB : 60.00 %

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-051 : Vote du budget : budget principal.

Présentation et vote DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL de l'exercice 2019

Le Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi :

Section de fonctionnement :

libellés dépenses	dépenses de l'exercice	libellés recettes	Recettes de l'exercice+ résultat reporté
011 - charges à caractère général	418 752	013- atténuation de charges	859.00
012 - charges de personnel & ass.	308 206	70 - produits des serv, du domaine	107 538
014 - Atténuations de produits	0	73 - Impôts et taxes	255 675
65 - autres ch. de gestion courante	47 646	74 - dotations et participations	255 235
66 - charges financières	11 526	75 - autres produits de gest.	25 448
67 - charges exceptionnelles	39 536	77 - produits exceptionnels	491
022 - dépenses imprévues	0		
023 - virement section inv.	143 355	002- résultat reporté	329 123
042 - opération d'ordre transfert entre section	5 348		
Total des dépenses de fonctionnement	974 369	Total des recettes de fonctionnement	974 369

Vote détaillé des subventions aux associations et organismes de droit privé : Le montant des subventions a été voté à l'unanimité

NOM DE L'ASSOCIATION	pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles du Maire	vote du Conseil Municipal à l'unanimité
association des amis de B.D.P.	50	50	50
Association Parents d'élèves	0	200	200
Association "au bon coin des pêcheurs"	200	200	200
Club de Pétanque	200	200	200
Comice Agricole	75	75	75

Coopérative scolaire	1 700	1 700	1 700
Football Club Lagarde/Ste Fort.	200	200	200
Groupement sanitaire	50	50	50
Gymnastique féminine	200	200	200
J.M.F.	150	150	150
La Souris Verte	0	200	200
Oxygène section Ping-Pong	0	200	200
Protection Civile	50	50	50
Prévention Routière	50	50	50
Société de chasse	200	200	200
Sporting club Gardillou	0	200	200
Tulle Solidarité	200	200	200
Anciens combattants	50	50	50
Divers	600	650	650
TOTAL article 6574	3975	4825	4825

Dépenses d'investissement

Libellés des projets -Dépenses	RAR	nouveaux projets	Total
Déficit reporté		85 981	85 981
1641 (1) - remb. Emprunts		73 320	73 320
165 (1) - Caution		1 163	1 163
2031 (113) - études maison médicale	720	100	820
2031 (130) - Bilan Thermique garderie		600	600
2031 (132) - Etudes la Poste	4 680	0	4 680
2031 (165) - Appartements Maison Fage		28 200	28 200
204171 (107) - éclairage Public	6 145	3 162	9 307
2112 (83) - acquisitions foncières	500	0	500
21318 (167) - bâtiments Marc-la-Tour	4 700		4 700
2151 (167) - voirie	15 000	15 000	30 000
2158 (132) - adressage		10 337	10 337
2181 (132) - adressage		6 448	6 448
2184 (130) - mobilier Mairie	1 129		1 129
2183 (130) - matériel informatique		1 220	1 220
2188 (167) - immobilisations Marc-la-Tour	3 500		3 500

2188 (130) - matériels divers, outillage, rideaux cadastre		12 611	12 611
2312 (147) - mur du cimetière		10 491	10 491
2312 (99) - abords du chalet		8 918	8 918
2313 (113) - maison médicale	1 077		1 077
2313 (1) - transfert frais d'étude maison médicale		18 700	18 700
2313 (130) - travaux divers bâtiments	4 559	5 141	9 700
2313 - (165) - appartements maison Fage		225 745	225 745
2313 (132) - accessibilité bâtiments	13 338	480	13 818
2315 (99) - étang		3 524	3 524
2315 (164) - travaux budget fonds de sections		8 345	8 345
TOTAL :	55 348	519 486	574 834

Recettes d'investissement :

Libellés des projets -Recettes	RAR	nouveaux crédits	Total
021(1) - virement de la section de fonctionnement		143 355	143 355
024 (1) - Cession d'immobilisations		1 620	1 620
10222 (1) - FCTVA		46 552	46 552
10226 (1) - taxe aménagement		9 000	9 000
1068 (1) - réserves		115 539	115 539
1323 (132) - adressage	2 337	3 063	5 400
1341 (132) - adressage		4 196	4 196
1323 (132) - étude la poste	1 560		1 560
1341 (132) - étude la poste	1 170		1 170
1323 (147) - columbarium et reprises de concessions	7 894		7 894
1323 (165) - appartements maison Fage		42 324	42 324
1327 (165) - appartements maison Fage		7 676	7 676
1341 (110) - école numérique rurale	1 310		1 310
1341 (130) - Matériel informatique		508	508
1323 (132) - Accessibilité bâtiments et voirie	3 828		3 828
1341 (132) - Accessibilité bâtiments et voirie	7 691		7 691
1641 (80) - Emprunt		150 000	150 000
165(1) - caution logement		1 163	1 163

2802 (1) - amortissements doc d'urbanisme		3 162	3 162
28031 - Amortissement frais d'études (1)		681	681
280422 (1) - amortissements subvention d'équipement		441	441
28051 (1) - amortissement concessions, brevets et licences		1 064	1 064
2031 (1) - transfert frais d'études maison médicale		18 700	18 700
TOTAL :	25 790	549 044	574 834

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte ce budget par 19 voix pour, 2 voix contre.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-052 : Vote du budget : Budget de l'eau

Présentation et vote DU BUDGET DE L'EAU de l'exercice 2019

Le Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

libellés dépenses	dépenses de l'exercice	libellés recettes	Recettes de l'exercice résultat reporté
011- charges à caractère général	88 965	70 - vente des produits, serv.	68 175
012 - charges de personnel & ass.	11 689	75 - autres produits de gestion courante	1 872
014 - atténuation de produits	12 002		-
65 - autres charges de gestion courante	519	77 - produits exceptionnels	5 398
66 - charges financières	0		-
023 - virement section inv.	14 399	002 - résultat reporté	64 825
042 - opérations .d'ordre transfert entre sections	17 503	042 - opérations. d'ordre transfert entre sections	4 807
Total des dépenses d'exploitation	145 077	Total des recettes d'exploitation	145 077

Section d'investissement :

libellés dépenses d'investissement	dépenses de l'exercice	RAR	libellés recettes d'investissement	Recettes de l'exercice+ résultat reporté	RAR
01 - Déficit reporté			001- excédent reporté	28 650	
13913 - reprises sur subventions	4 807		021 - virement section d'exploitation	14 399	
1641 - emprunts et dettes assimilées			10222 - FCTVA	1 938	
2031 (23) - diagnostic réseau eau		5 800	1068 (1)- réserves		
21561 (42) - compteurs	2 000	576	1313 (53) interconnexion Lagarde/Sainte-Fortunade	15 600	

2315 (53) - interconnexion Lagarde/Ste Fortunade	93 600	5 310	1641 (4) - Emprunt	50 000	
2315 (65) - AEP des Ormeaux	12 025		281311 - Amortissement constructions	208	
2315 (66) - AEP DE Louradour	3 972		281561 - Amortissement matériels	1 000	
			28157 - Amortissement réseaux	15 523	
			28188 - amortissement autres immobilisations	772	
TOTAL	128 090		TOTAL	128 090	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte ce budget à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2019-053 : Don à la commune.

Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur WOZNY a fait un don de 5 397,73 euros au profit de la mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le don de Monsieur WOZNY qui sera inscrit sur le budget de l'eau.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45

Le Maire
Ringenbach Daniel

